

Le Travailleur rural : bulletin
trimestriel de la Fédération
des syndicats de cultivateurs
de la région de Moulins / [...]

Fédération des syndicats de cultivateurs de la région de Moulins.
Le Travailleur rural : bulletin trimestriel de la Fédération des
syndicats de cultivateurs de la région de Moulins / secrétaire de
rédaction Emile Guillaumin. 1906-1911.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

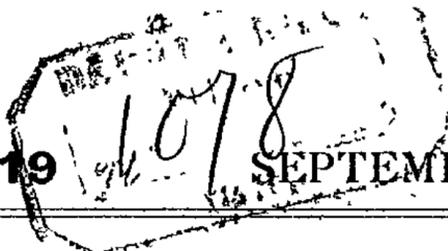
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.



Le Travailleur Rural

Bulletin trimestriel de la Fédération des Syndicats de Cultivateurs
de la région de Moulins

PARAISANT EN MARS, JUIN, SEPTEMBRE & DÉCEMBRE

ABONNEMENTS :

Pour les Syndiqués

0 fr. 60

Pour les non Syndiqués

1 franc.

Prix du Numéro : 0 fr. 25

Les Abonnements se font pour un An et partent du Numéro de Mars

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin à Émile GUILLAUMIN
Secrétaire de Rédaction, à Ygrande (Allier)

Les Manuscrits ne sont pas rendus

SOMMAIRE :

Une période d'instruction militaire.....	M. BERNARD.
Le Parlementarisme jugé par un Métayer.....	J. PONTET.
Réflexions sur les élections.....	L. CHAMBON.
Quelques constatations.....	Em. GUILLAUMIN.
Echos.	
Que faire ? (Poésie)	Maurice BOUCHOR.
Paysans bretons, paysans bouronnais	F.-D.
Exigences de propriétaires et fermiers généraux.....	J.-M. CHASSET.
La passivité sociale du paysan.....	F. LEDOUX.
COUVERTURE : Liste des Syndicats adhérents à la Fédération. Avis divers. Extraits du <i>Matin</i> . Pensées.	

Liste des Syndicats adhérents à la Fédération

BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

Section de Bourbon

*Franchesse.
Saint-Aubin.
Ygrande.*

GENNETINES.

LUSIGNY.

THIONNE.

BESSON.

LAFELINE.

MEILLARD.

CRESSANGES.

BRESNAY.

COULANDON.

DROITURIER.

VAUMAS.

BESSAY.

JALIGNY.

TRETEAU.

MERCY.

COULEUVRE.

BRESSOLLES.

TRONGET.

ROCLES (*section de Tronget*).

SAINT-LÉON.

SAINT-PRIX.

SAINT-GERAND-DE-VAUX.

NEUILLY-LE-RÉAL.

CHEMILLY.

MONÉTAY-SUR-ALLIER.

THIEL.

DOYET.

SALIGNY.

AVIS

Pour tous renseignements touchant la création et le fonctionnement des Syndicats de Cultivateurs, s'adresser au camarade Michel Bernard, secrétaire de la Fédération, à Bourbon-l'Archambault.

Vient de paraître :

LE SYNDICALISME PAYSAN DANS L'ALLIER

Par Michel BERNARD

Secrétaire de la Fédération des Cultivateurs

Forte brochure de 62 pages (format de poche). — Prix : 20 centimes ; 25 centimes franco

A paraître au 1^{er} octobre :

LE TRAVAIL

Journal hebdomadaire politique, syndicaliste et d'éducation sociale

Marcel PÉRIN, Administrateur

ABONNEMENTS : 4 FRANCS PAR AN

Bureaux : à MOULINS, 3, avenue Meunier ; — à VICHY, 13, rue du Parc

Plusieurs numéros spécimen seront envoyés sur demande.

Une Période d'Instruction Militaire

Je reviens des neuf jours. J'avais fait mon service militaire et mes deux périodes de vingt-huit jours aux Dragons ; cette fois-ci, on m'a versé au Génie. On m'a envoyé au Génie, à 450 kilomètres de chez moi. Je ne m'en plains pas ; cela m'a permis de faire un beau voyage aux frais du Gouvernement.

J'ai vu Avignon, le vieux Château des Papes et le fameux pont qui, dit-on, n'a pas son pareil en France.

Le dimanche que j'ai passé là-bas, une permission de vingt-quatre heures m'a permis de visiter Marseille très sommairement. J'ai vu la mer pour la seconde fois. J'ai même fait un petit voyage en bateau pour aller aborder au légendaire Château d'If. La grande nappe d'eau était belle, mais très calme ; comme elle doit être plus belle lorsqu'elle est en fureur, alors surtout que l'on sait ne rien risquer d'elle ! J'avoue avoir regretté une bonne brise pour imprimer au bateau un peu de roulis.

Voilà pour la promenade ; maintenant passons au service.

Le premier jour, habillement, c'est-à-dire transformation complète de l'individu ; visite du médecin qui, en un quart d'heure, visite plus de 60 hommes ; armement : sabre et revolver, brrr... la chair de poule manque vous saisir !... Mais ne frémissez pas : on laissera dormir ces beaux joujoux.

La deuxième journée, engueulade pour commencer : plus de la moitié des territoriaux étaient manquants à l'appel du matin. Voici pourquoi : la veille on avait fait l'appel devant nos chambres ; ce jour-là, on la faisait derrière les écuries. Comme on n'avait pas d'ordres, la moitié était au premier endroit et l'autre moitié, par le fait du hasard, était en bonne place. L'officier s'en prit à l'adjutant, celui-ci aux sous-officiers et ceux-ci à nous ; et nous.... nous avons tout endossé. Résultat : pansage, garde d'écurie, service, corvées. Voilà bien la période d'instruction militaire !....

La troisième journée, toujours par punition, on nous fit monter à cheval, mais on s'aperçut bien vite que, pour des ex-cavaliers, la pénitence n'était pas dure et, après une reprise de dix minutes, on nous renvoya.

Et ce furent des théories sans fin pour nous apprendre à atteler et conduire à deux, à trois et quatre chevaux, et surtout pour faire le fameux nœud qui raccourcit les traits.

Ma foi, j'avoue à ma honte — et beaucoup de camarades l'ont avoué comme moi — que je ne suis guère plus avancé qu'au moment de l'arrivée : je suis revenu sans savoir faire le nœud !

Les deux derniers jours, on nous exerça aux classes à pied ; ce n'est pas ce qui nous plut le mieux. Le terrain où nous avons pivoté — oh ! très peu — était à quatre kilomètres et il nous fallait bien

une heure et demie pour faire ce trajet. C'est qu'il fait horriblement chaud là-bas et les routes sont poussiéreuses à l'extrême !

Somme toute, comme nous n'étions pas de mauvais diables et qu'on était content de nous, le vendredi nous étions libres à deux heures du soir et le samedi à midi avec permission de 24 heures.

Nous sommes rentrés le lundi matin, au réveil ; on nous a désarmés puis déshabillés ; ces deux opérations ont duré jusqu'à la soupe. Ensuite, on nous a payé l'indemnité de route et, comme on a mis très longtemps pour cela et que nous devions partir à deux heures, juste au dernier moment on nous a demandé si nous voulions notre paquet de tabac. Quelques-uns l'ont eu, d'autres sont partis sans tabac ; nous n'avions pas le temps de passer tous à la distribution.

On avait pris nos billets, non pour la destination, mais seulement pour la direction, ce qui fait que quelques-uns d'entre nous ont pris jusqu'à quatre billets pour se rendre chez eux ; décidément, les services sont bien organisés.

Et, bien entendu — tel que s'il se fut agi d'un troupeau de collégiens, — un sous-officier est venu nous conduire à la gare et ne nous a délivré nos billets qu'au moment du départ. On avait peur, sans doute, que nous restions là-bas.

Et voilà !... nous avons payé notre dette à la Patrie ! Il serait temps, je crois, qu'elle songe à nous maintenant, la Patrie ! Mais j'ai bien peur que si nous ne mettons pas la main à la pâte, nous soyons de plus en plus oubliés.

L'adjudant de là-bas a trouvé que nous mettions bien peu d'empressement à nous réhabituer au service militaire et il nous a dit certain jour : « Tout de même vous ne devez guère gagner chez vous si vous ne marchez pas plus vite que ça ». Pauvre sous-off, s'il se figurait que nous prenions du goût à la besogne régimentaire, il se trompait très fort. Notre pensée était loin d'Avignon, elle était quelque part, dans le petit chez soi qu'on avait laissé sans guide. Notre pensée était à notre travail journalier qui nous réclamait impérieusement et que nous avions dû laisser en souffrance.

Chaque territorial a coûté à l'Etat environ 35 francs. En admettant qu'il en passe 200.000 par an, cela fait 7 millions.

Les réservistes, pour une période de 21 ou 17 jours, coûtent facilement une cinquantaine de francs et plus, et comme ils sont plus nombreux que les territoriaux, cela peut faire environ 15 millions. Voici donc au moins 25 millions de gâchés, car l'instruction militaire des appelés ne s'améliore pas pendant ces périodes. Pour la plupart, ils reviennent avec un peu de dégoût et de rancœur et leur antipathie pour la caserne ne fait qu'augmenter.

Pourtant, une chose m'a fait plaisir, c'est que j'ai revu là bas, beaucoup d'amis de garnison du temps de mes trois ans. J'ai pu constater aussi avec joie que sur les soixante-dix que nous étions, tous du même âge — 37 ans, — il n'y en avait que très peu à qui

on pourrait reprocher quelque chose sous le rapport de la conduite. Les uns ont réussi à se créer une bonne situation ; d'autres, le plus grand nombre, vivent péniblement, mais tous, ou à peu près, sont restés dignes d'estime.

Ces lignes n'ont rien de syndicaliste, j'en conviens ; je les ai écrites simplement pour essayer de démontrer que les périodes d'exercices militaires ne servent à rien et que l'Etat ferait de sérieuses économies en les supprimant. J'ai voulu dire aussi que le métier répugne en proportion de l'âge et que les ordres émanant de jeunes chefs de 20 ans paraissent durs à exécuter à des hommes de 37 ans.

Pendant ce long voyage, j'ai pu apercevoir les récoltes des diverses contrées traversées. Il n'y a rien de beau ; la culture a eu à souffrir un peu partout. Que de misères il y aura cette année !...

Comme par le passé, les cultivateurs se plaindront et attendront *d'en haut* un secours qui ne viendra pas ou qui sera dérisoire. Mais songeront-ils qu'ils pourraient être soulagés bien plus efficacement par une union solide. J'en doute !...

Pourtant, si la leçon devait profiter à quelques-uns, il faudrait en savoir gré malgré tout à la nature inclemente, car les pas en avant sont rares.

M. BERNARD.

LE PARLEMENTARISME JUGÉ PAR UN MÉTAYER

Je crois que, d'une façon générale, l'ouvrier des villes et l'ouvrier des champs sont beaucoup trop passionnés pour la politique et qu'ils dédaignent trop le syndicalisme.

Il ne faudrait pourtant pas se faire trop d'illusions sur la politique ; nous avons vu à l'œuvre tous les partis qui se sont succédés jusqu'à ce jour. Qu'ont-ils fait pour nous ? Rien ou presque rien.

Ils nous ont fait beaucoup de promesses, mais ils ne nous ont donné que quelques lois boiteuses, comme la loi sur les retraites ouvrières qui n'est pas applicable pour nous, puisqu'un métayer qui occupe deux domestiques n'y a pas droit et que le propriétaire n'est pas tenu de verser les 9 francs par personne de la cotisation patronale ; la loi dit bien que le propriétaire versera 9 francs (*sauf convention contraire*), mais comme il aura bien soin de faire intervenir cette convention sur son bail, il ne paiera rien.

Donc, pas de retraites pour nous, ou bien il faudrait faire le versement complet.

Ainsi donc, sauf quelques exceptions heureuses comme la loi de deux ans, nos parlementaires n'ont à peu près rien fait pour nous.

Mais voici un parti nouveau qui monte : Le Socialisme ; que va-t-il faire ?

Il ne ménage pas les promesses, lui non plus.

Il fera beaucoup de bonnes choses pour l'ouvrier ; le riche, il l'écrasera d'impôts. Il nous promet même une transformation complète de la Société. Ce sera l'idéal, quoi !

Seront-ils capables de réaliser tout cela, les politiciens socialistes ? Non, ce serait trop beau et il ne faut pas tant espérer d'eux. D'ailleurs, beaucoup de riches sont à la tête du parti ; ces messieurs ont, par conséquent, des intérêts différents des nôtres ; tant qu'ils n'auront pas la majorité ils prétendront travailler ferme pour l'ouvrier, mais, une fois au pouvoir, que feront-ils ? C'est là que nous les attendons.

Ils nous parlent bien de transformer la Société, mais je crois que ce sera dur pour plusieurs d'entre eux. Et, ce jour-là, il y en aura plus d'un qui tournera sa veste ; n'avons nous pas vu déjà certains apôtres de la grève générale et du chambardement changer d'idées complètement en arrivant au pouvoir et aux honneurs ?

Tout de même, je ne veux point prétendre qu'il n'y a pas d'hommes désintéressés qui veulent réellement le bien de la classe ouvrière, mais ces hommes-là sont rares.

Nous aussi, nous voulons la transformation de la Société, car il y a par trop d'inégalités : celui qui ne produit rien a tout et celui qui produit tout n'a rien. Mais ce n'est pas en faisant des lois qu'on arrivera à la changer, cette Société, car elle ressemble à un vieux vêtement déchiré qu'on ne saurait transformer en un neuf, même en y mettant beaucoup de pièces. La Société, ils auront beau la rapiécer avec des lois, ils ne parviendront pas à en faire une neuve.

Aussi, Camarades, il n'y a pas deux solutions, il n'y en a qu'une : si nous voulons faire aboutir nos justes revendications, il ne faut pas abandonner nos Syndicats. Laissons se quereller ces bons politiciens ; mais nous, travailleurs, groupons-nous, multiplions nos Syndicats, car, réellement, il n'y aura que le jour ou nous serons tous unis, que nous pourrons être vraiment des hommes et jouir d'une vie plus large et plus belle.

Alors, vous verrez comme ils deviendront doux et polis, ces bourgeois hautains et insolents, qui nous opprimaient depuis si longtemps !

Et alors, c'est à la grande armée des travailleurs organisés que reviendra l'honneur de transformer la Société ; seule, elle est susceptible de pouvoir le faire.

Jacques PONTET.

L'être qui meurt de faim ne peut pas s'élever au-delà du besoin immédiat. Il y aurait une ironie cruelle à lui reprocher de manquer d'esprit de solidarité, d'idées générales, d'intelligence dans la lutte.

L.-M. COMPAIN.

Réflexions sur les Élections

Enfin ! la foire électorale est terminée ; tous les monteurs de baraques politiques : conservateurs, libéraux, radicaux, radicaux-socialistes, socialistes indépendants, socialistes « urnifiés » ont plié bagage et sont allés s'installer au Palais-Bourbon où ils vont toucher religieusement les quinze mille balles que le peuple devra suer sous forme d'impôts.

En ont-ils dit, des paroles, nos candidats Quinz' Mil' ! En ont-ils étalé de l'hypocrisie, des mensonges et des calomnies de toutes sortes ! Et des promesses, en ont-ils fait !

S'ils font autant de besogne dans les quatre ans qui vont suivre qu'ils en ont fait pendant la dernière législature, il n'y aura pas à se plaindre. Pensez donc : ils ont voté plus de 800 lois ou modifications de lois. Mais celles qui doivent attirer le plus l'attention des campagnards sont surtout le vote des 15.000 francs, l'augmentation des procès de lanterne et les fameuses retraites ouvrières et paysannes que la Chambre a mis si longtemps à estropier. Car, contrairement à ce qu'on attendait, c'est encore l'ouvrier qui devra payer.

Oui ! c'est comme ça qu'on y arrange au Parlement ; l'ouvrier des villes et le paysan qui s'usent le corps à enrichir la bourgeoisie, devront encore verser tous les ans pour s'assurer une retraite *quand ils seront morts* ; car combien y en a-t-il parmi nous qui n'atteindront point l'âge de la retraite ? Et puis, atteindraient-ils les 65 ans, qu'ils ne sont pas assurés de la toucher. Il s'est bien trouvé des gros rats comme Duez et ses confrères pour manger le milliard des Chartreux avec lequel milliard on devait assurer les fameuses retraites ; il s'en trouvera bien encore pour manger les millions que verseront les malheureux travailleurs.

Et quand les quelques survivants de la misère viendront réclamer ce qu'on leur avait promis on pourrait bien leur répondre : « Vous vous êtes serré le ventre pendant 30 ou 40 ans pour verser à la Caisse, c'est vrai ; mais, que voulez-vous, la France a fait construire des vaisseaux de guerre, fondre des canons, des fusils, des baïonnettes ; elle a fait construire des chemins de fer en Ethiopie ; il a fallu aller tuer les Marocains pour leur apprendre à vivre ; alors, que voulez-vous, il n'y a pas encore les capitaux nécessaires pour vous donner ce qu'on vous avait promis. Dites à vos fils qu'ils continuent de verser régulièrement comme vous avez fait et contentez-vous de 8 ou 10 francs par mois que nous allons vous servir jusqu'à la fin de vos jours.

Voilà comment on s'y prend pour exploiter le « Peuple souverain ».

Tous les quatre ans on l'appelle, ce peuple, pour lui faire exprimer sa souveraineté. Les candidats roublards s'abritent sous la couleur qui

pourra boucher les yeux au plus grand nombre de votards. Et, pour montrer qu'il s'y connaît, le travailleur prend ses plus beaux habits, cache dans la petite poche du dessous le carré de papier mystérieux et part pour l'urne en ayant bien soin d'emporter la somme nécessaire à l'achat d'une « cuite », car, bien entendu, si le candidat qu'on a choisi a la majorité dans la commune, on s'arrange pour rentrer à la maison bien « saoul ».

Et, le lendemain, rien de changé ; le misérable doit remettre sa conscience dans sa poche et continuer de subir les mêmes injustices.

Il me revient à l'idée cette réflexion émise dans une feuille qui ne flatte point nos honorables : « En matière politique, l'on mise où l'on veut et l'on est tout de même volé. » Et cette autre : « L'électeur ressemble à un paysan faisant la courte-échelle à un maraudeur pour permettre à celui-ci de manger les fruits de son poirier. »

Non, je l'ai dit et puis le redire sans crainte d'être démenti par les faits : Nous n'avons rien à attendre des pouvoirs publics, même avec une majorité socialiste. Les lois dites de protection ouvrière n'ont été votées et appliquées — lorsqu'elles l'ont été — que grâce à l'organisation ouvrière là où elle existait. Les travailleurs finiront-ils par comprendre qu'il faut qu'ils s'organisent et qu'ils deviennent assez grands garçons pour faire leurs affaires eux-mêmes ?

LOUIS CHAMBON.

QUELQUES CONSTATATIONS

L'avis inséré au dernier numéro n'a pas eu d'effet ; sur la question du parlementarisme les deux articles du trimestre précédent demeurent seuls. La saison était peu propice et le sujet bien délicat...

En tout cas, de cette façon, la chose n'a plus rien d'une enquête. Il n'y a plus que la rencontre fortuite de deux camarades traitant du même sujet et, de ma part, l'exposé de réflexions personnelles sur le sujet abordé par les deux autres.

Il est un fait certain, c'est que le parlementarisme, c'est que la politique en général, sont fâcheusement en décadence ; on ne les prend plus au sérieux. Il faut reconnaître que les hommes politiques ont fait ce qu'ils ont pu pour les discréditer. Ils auraient désiré atteindre ce but qu'ils n'auraient pu s'y prendre mieux.

Quand j'étais enfant, la République venait de triompher définitivement des partis monarchistes ; l'opportunisme était aux affaires. Ce qu'on voyait, dans ma contrée, de plus clair à ce fait historique, c'est que les gens désireux d'obtenir des faveurs ou des places, ou les braconniers qui voulaient se tirer d'affaire sans trop de dom-

mages en cas de procès, devaient aller trouver M. B..., gros propriétaire républicain, alors que, précédemment, c'était M. A..., gros propriétaire clérical et réactionnaire, qui était le dispensateur des profits et des pardons. Depuis, ce fut le tour de M. C..., de M. D..., petits bourgeois radicaux, à détenir cet emploi de premier ordre. Ils se sont admirablement entendus, d'ailleurs, à prendre la suite de leurs devanciers.

Et comment, depuis ces temps lointains de l'opportunisme, ont agi tous les candidats ? N'ont-ils pas pratiqué avec cynisme, en usant des appâts les plus grossiers, des procédés les plus ignobles, la pêche à l'électeur ? N'ont-ils pas imité, trop bien imité, ces charlatans, ces bateleurs, qui s'entendent à attirer les badauds autour de leur voiture dorée ?

Un candidat honnête, décidé à agir honnêtement, devrait rédiger son programme de la façon suivante :

« Je suis partisan de telles ou telles réformes d'ordre général : retraites aux vieillards, impôt sur le revenu, etc., etc.

« Voici comment je conçois les retraites : *(suivrait un résumé suffisant pour montrer le projet dans ses grandes lignes)*

« Voici comment je conçois l'impôt sur le revenu :

Etc., etc.

« En ce qui concerne plus spécialement notre région, telles et telles réformes me semblent urgentes :

« Réglementation des conditions de métayage ;

« Indemnité de plus-value aux fermiers ou métayers sortants, etc., etc.

« Je les conçois ainsi : *(suivraient les explications nécessaires)*.

« Je m'engage formellement à soutenir dans la mesure de mes moyens toutes ces réformes, mais je ne puis vous promettre qu'elles se réaliseront, car, si je suis élu, je ne serai à la Chambre qu'une unité sur près de six cents unités et je ne puis préjuger du nombre de mes collègues qui partageront mes sentiments. Je dois même vous dire qu'on ne peut guère espérer voir aboutir, durant une législature, qu'une petite partie des projets que je vous soumets. Et ceux qui aboutiront seront sans doute établis d'une façon assez différente de celle que j'ai eu l'honneur de vous indiquer. Car beaucoup d'autres, parmi les partisans de la réforme, concevront les choses autrement que moi. Et je ne suis pas sûr de faire prévaloir mon avis. Il y a même toute chance pour qu'aucun ne fasse prévaloir le sien et pour que le texte adopté représente une sorte de compromis entre les différentes manières de voir... »

Cela eut aidé à l'éducation des électeurs ; cela les eut gardés d'illusions trop décevantes ; cela leur eut montré le rôle véritable de l'élu.

Quels candidats ont eu assez de bonne foi, de courage et de dignité pour le faire ?

Non, des promesses, une longue kyrielle de promesses, sans un

mot d'explication pour en faire comprendre le sens, la portée véritable. Seulement l'assurance que tout cela ne manquerait pas de faire régner de par le monde la justice et le bonheur.

Si ces hommes promettaient tant, c'est donc qu'ils se sentaient le pouvoir et la force de faire se réaliser toutes ces grandes choses. Et l'on ne pouvait moins faire que de voter pour eux avec enthousiasme, avec confiance.

On votait et l'on attendait patiemment. On attendit pendant dix ans, vingt ans, trente ans... Et rien n'est venu... ou presque rien... Les rares lois sociales votées de loin en loin apparaissent après coup insuffisantes, mesquines, étriquées et chétives.

De loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien...

D'en avoir tant parlé par avance, de les avoir fait miroiter si longtemps aux yeux de l'électeur fasciné, cela empêchait toute reconnaissance envers ceux qui les avaient faites. Au contraire ! la trop piètre réalisation ne semblait souvent qu'une déception de plus.

On n'a plus confiance... Ecoutez les philosophes, les penseurs : aussi bien que le peuple laborieux et simpliste, ils sont désabusés.

« La politique est une bagarre où tous les sentiments délicats sont en péril », écrit D. Halévy.

Et voici l'un des esprits les plus profonds et les plus curieux de ce temps, Ch. Péguy, le directeur des *Cahiers de la Quinzaine*. Il oppose à la politique ce qu'il appelle la *mystique* et qui est, à proprement parler, la croyance en un idéal pour lequel on est susceptible d'action désintéressée. (Il y a ainsi, pour ne citer que les principales, une mystique religieuse, une mystique républicaine, une mystique socialiste, une mystique syndicaliste et, en opposition, une politique religieuse, républicaine, socialiste, syndicaliste).

« La politique, écrit Péguy, se moque de la mystique, mais c'est encore la mystique qui nourrit la politique.

« Car les politiques se rattrapent, croient se rattrapper en disant qu'au moins ils sont pratiques et que nous ne le sommes pas. Ici même, ils se trompent. Nous ne leur accorderons pas même cela. Ce sont les mystiques qui sont mêmes pratiques et ce sont les politiques qui ne le sont pas. C'est nous qui sommes pratiques, qui *faisons quelque chose* et c'est eux qui ne le sont pas, *qui ne font rien*. C'est nous qui amassons et c'est eux qui pillent. C'est nous qui bâtissons, c'est nous qui fondons et c'est eux qui démolissent. C'est nous qui nourrissons et c'est eux qui parasitent. C'est nous qui faisons les œuvres et les hommes, les peuples et les races. Et c'est eux qui ruinent.

« Le peu même qu'ils sont, ils ne le sont que par nous. La misère, la vanité, le vide, l'infirmité, la frivolité, la bassesse, le néant qu'ils sont, cela même, ils ne le sont que par nous.

« ... Ils veulent que nous marchions dans leurs combinaisons, que nous entrions dans leurs vues. Mais nous ne sommes pas sous leurs ordres.

« ... Ils veulent décerner l'honneur et le droit. Mais ils n'en sont pas les maîtres.

« Ils ne sont pas nos maîtres. Tout le monde n'est pas sous leurs ordres. Ils ne sont pas même leurs propres maîtres. »

On n'est pas plus dur. Vous allez dire que Péguy est un cerveau bizarre qui pousse tout à l'extrême, que Péguy va trop loin. Mais, écoutez cet aveu d'un député, aveu rapporté par Henry Leyret, dans son livre : *La République et les Politiciens* :

« Puissants, nous autres ? Des marionnettes et des jouets, jouets des comités, jouets des groupes, jouets des ministres, jouets de... Vraiment, quand vous dénoncez notre tyrannie, vous m'amusez : *Nous ne nous appartenons pas...* »

Un ami, un homme au grand cœur, au cerveau puissant, un *mystique socialiste*, m'écrivait récemment :

« Je suis de plus en plus dégoûté de ce qui se passe dans le monde de la politique et, en général, de ce que je vois dans la mentalité française. L'idée du devoir qui fait la force de l'homme, qui, mieux que toute autre, assure son bonheur, est devenue un objet de rebut et de risée. Les électeurs et les élus se corrompent mutuellement à qui mieux mieux. Donne moi du tien, je te donnerai du mien, disait-on jadis. Maintenant on dit aux députés : donne moi la galette de l'Etat, sous forme d'argent ou de place, je te donnerai mon vote de citoyen. Là où la galette de l'Etat s'étale, tout le monde en remplit ses poches. Les écuries d'Augias étaient ordonnées et parfumées au prix de la République Française... »

J'ai tenu à montrer, après les opinions des cultivateurs Chambon et Pontet, l'opinion de ces penseurs éminents. En haut comme en bas, tout le monde est écœuré, déçu ; personne n'a plus confiance. Le socialisme même en est discrédité par avance.

Il garde, il est vrai, une certaine auréole de ce qu'il n'a été jusqu'ici qu'un parti d'opposition. Et le nombre des électeurs socialistes s'accroît, non pas d'unités conscientes connaissant Marx et Fourier et Proudhon, et lisant une publication socialiste, non pas d'hommes ayant une idée quelconque de la future société collectiviste, mais de braves gens qui viennent avec cette seule pensée :

« Peut-être qu'avec ceux-là qui veulent tout chambarder, nous aurons au moins quelque chose. »

Le socialisme échappera-t-il aux fautes, aux embûches, aux tares où ont sombré les vieux partis ? C'est peu probable. Ses candidats ne font pas moins de bas racolage que les autres candidats ; ils emploient avec cynisme les mêmes appâts grossiers ; ils ne font pas plus d'éducation sociale.

Le socialisme a ses groupes, il cherche à les multiplier, à les rendre plus forts. C'est parfait. Le mal est qu'on ne semble faire dans ces groupes que de la politique pure, de l'ignoble cuisine électorale. On y prépare des sujets comme on prépare des chevaux de course dans les écuries des sportmen. Le moment venu, on les lancera sur l'arène. Ils sauront énoncer des phrases qui portent, spéculer sur la misère des pauvres gens. Ils sauront avaler des couleu-

vres ; ils ne connaîtront plus d'amis, mais seulement des partisans ; ils seront mûrs pour le succès. Le temps n'est pas loin peut-être où les élections n'offriront d'autre intérêt que l'intérêt qu'on prend à une course de chevaux. Qui diable, du blanc, du bleu, du rose ou du rouge arrivera-t-il premier au poteau ? Des paris s'établiront. La course faite on n'y pensera plus.

Est-ce que, de ces groupes de fidèles qui auront aidé au succès de l'homme prédestiné, ne sortiront pas les quémandeurs d'antàn ?

Écoutons Leyret :

« Les Comités s'attachent moins à rassembler les partisans déterminés d'une idée qu'à recruter des clients intéressés au succès d'une coterie qui leur vaudra avantages et profits... »

« ...Les profiteurs, ces rongeurs qui s'insinuent dans tous les partis victorieux pour les ronger et les vider.. Ils arboreront le bonnet phrygien aujourd'hui, la carmagnole demain, et s'ils parviennent jamais à épuiser la République, vous les verrez se pavaner en habits de cour, intriguant après l'honneur de porter dans le dos la clef de chambellan. »

J'ai grand'peur, en effet, que, même dans le socialisme vainqueur, il ne se trouve une clientèle à l'assût de ce qu'il y aura de bon à prendre. Et que la grande masse qui, demain comme hier, par indifférence, apathie, manque de loisirs, ou parce qu'elle ne se sentira pas assez libre, restera en dehors des groupes ne soit encore sacrifiée ; et qu'elle ne se trouve souvent en opposition avec ces clans, avec ces chapelles fermées qui lui auront imposé des hommes et qui se réserveront le plus clair des bénéfices.

* * *

Ainsi l'on est en train de passer d'un extrême à l'autre. Après avoir usé du bulletin avec trop d'enthousiasme, on est en train de se dire que cela ne sert à rien de voter et qu'il est bien inutile de se déranger. Cette façon de raisonner est peut-être regrettable ; elle implique, en tout cas, une sorte de désaveu pénible à tous les grands ancêtres qui se sont dévoués, qui sont morts pour conquérir ce droit de suffrage.

Il serait, je crois, plus sage de reconnaître que, malgré les vices et les tares et les éccœurements de la politique, la composition du Parlement n'est pas sans avoir une certaine répercussion sur notre vie de tous les jours. (Penser au service de deux ans, à la loi d'assistance, à l'instruction gratuite, etc.)

Il n'est peut-être pas indifférent que Constans, que Brizon aient parlé à la tribune de la Chambre du métayage en Bourbonnais. La question se trouve posée ainsi à la face du pays. Bien plus de gens savent ce que sont les fermiers généraux, ce que sont l'impôt colonique, les redevances, les corvées. Un jet de lumière a été projeté sur ce coin du territoire, qui a permis au grand public de voir ce qui s'y passait. Cela ne veut pas dire qu'il y aura demain quelque chose de changé, mais cela veut dire que si les intéressés le voulaient ils pourraient plus facilement changer quelque chose...

Beaucoup de ces désabusés de la politique mettent à présent tout leur espoir dans le syndicalisme, c'est-à-dire qu'ils espèrent du syndicalisme tout ce qu'ils espéraient de la politique. Ce sont des esprits religieux qui ont changé de religion totalement. Ils vont tout droit aux extrêmes. Ils disent : « Ceci est bien, ceci est mal », sans vouloir reconnaître que les institutions comme les individus offrent fatalement un mélange de bien et de mal.

Je crois aussi, certes, que l'intérêt professionnel, que l'intérêt propre de l'individu peut être beaucoup mieux servi par le syndicalisme que par la politique et qu'il a une valeur éducative que n'aura jamais la politique.

Et d'ailleurs, si la question du mélayage a été portée à la tribune, si, dans l'Allier, aux élections dernières, tous les candidats la faisaient figurer sous une forme ou sous une autre dans leur programme ; si un grand journal de Paris lui consacrait dans le même temps, un article de première page (article d'ailleurs artificiel et tendancieux où perçait l'intérêt électoral — ce qui lui enlevait une bonne partie de sa valeur) ; si on en parle encore dans tous les Comices et si M. le professeur Berteaux, au concours de Moulins, lui a consacré le discours que l'on sait ; si les économistes, si les sociologues, si les romanciers même ne dédaignent pas de s'en occuper ; si, enfin, le Ministère vient de prescrire une enquête qui paraît sérieuse sur la question agraire, enquête sur laquelle nous reviendrons, n'est-ce pas, parce qu'il existe des Syndicats de cultivateurs et une Fédération des Syndicats de Cultivateurs, et un Bulletin Trimestriel qui ont su, depuis cinq ans, faire entendre leur voix ? Qu'on ne s'y trompe pas : c'est notre humble mouvement syndicaliste qui a déclanché tout cela.

Et le Président du Conseil, lui-même, n'a rien trouvé de mieux à répondre à Brizon que de faire l'apologie du syndicalisme, d'engager vivement les cultivateurs à se grouper, pour qu'ils obtiennent ainsi la disparition des abus dont ils se plaignent. Écoutons Briand :

« ... Nous assistons à ce spectacle singulier de gens, de pauvres gens fort intéressants, qui demandent des libertés, qui demandent des lois nouvelles et puis qui, lorsqu'ils les ont obtenues, ou bien ne les connaissent pas, ou bien n'apprennent pas à s'en servir et qui, faute d'agir, subissent des abus que le moindre effort de solidarité entre eux eut suffi à réprimer.

« ... Si les petits cultivateurs qui subissent, avez-vous dit, l'exigence de gros propriétaires ou d'intermédiaires que vous appelez fermiers généraux, étaient groupés en associations, en **SYNDICATS**, s'ils refusaient d'ensemble les contrats de cette nature, croyez-vous qu'ils devraient les subir ? Pourrait-on les leur imposer ? Mais non ! C'est toujours vers l'Etat qu'on se tourne !

« ... C'est toujours à lui qu'on demande d'accomplir les efforts que la loi permettrait de faire soi-même.

« ... Il est infiniment moins commode de faire comprendre à des travailleurs, de quelque catégorie qu'ils soient, l'effort de solidarité, de

cotisation, d'association, l'action d'ensemble que de venir leur dire : Vous souffrez ? Votre misère va cesser parce que nous obtiendrons de la Chambre le vote de lois qui feront disparaître vos maux ; c'est l'Etat qui, se substituant à vos initiatives individuelles, interviendra et vous apportera le remède.

« ...Eh bien non, ce n'est pas vrai ! »

L'homme d'Etat souple et malin, et l'ancien syndicaliste, préconisateur d'action directe, semblent bien avoir collaboré pour cette réponse qui ne manque pas de bon sens et qui n'est pas sensiblement différente de l'idéal de la Fédération, qui corrobore même, peut-on dire, les théories maintes fois émises par Bernard et par les autres militants de la Fédération.

Il faut compter bien plus sur le syndicalisme que sur la politique, mais de là à espérer que demain le syndicalisme pourra seul remplacer tout ce qui est par de nouvelles institutions à son image, il y a loin...

Et je trouve bien regrettables des phrases comme celle-ci que je cueille au hasard dans un journal corporatif :

« Ce sera l'éternel recommencement jusqu'au jour où le peuple exaspéré, la torche et la hache à la main, en un accès de rage, détruira, pour que jamais plus il ne roule, le char d'infamie qui le traînait comme un esclave accablé sous le poids de ses fers. »

Que ce symbolisme révolutionnaire est donc creux et vide ; dangereux aussi parce qu'il est susceptible de procurer une griserie plus funeste encore que celle des promesses fallacieuses des candidats et qu'il peut déporter de l'humble effort quotidien, annihiler à jamais dans la rêverie nébuleuse, des énergies jeunes et fécondes.

Un syndicat, certes, est bien plus intéressant qu'un comité politique. Encore ne faut-il pas qu'il verse dans une politique autre et non moins décevante. Encore faut-il qu'il appuie sa *mystique*, sa foi, sur de l'action positive lui permettant des succès constants, sur un effort sérieux d'éducation personnelle et non sur une vague phraséologie romantique, ridicule héritage des politiciens d'il y a cent ans.

Et, peut-être, le syndicalisme triomphant pourrait-il quelque jour annihiler les comités électoraux, en choisissant lui-même ses candidats ; en désignant comme candidat à une élection politique, tel camarade qui s'est montré bon secrétaire de groupe, bon administrateur de coopérative, qui a donné des preuves de sa compétence, de son intelligence, de son activité, que l'on sait apte à s'assimiler assez vite les questions qui ne lui sont pas familières.

Il n'y aurait plus ainsi de politiciens professionnels mais simplement des délégués de la classe ouvrière organisée. La politique, fondue dans la vie, ne flatterait plus les basses passions humaines. Le travail législatif ne pourrait qu'en être meilleur et, surtout, il pourrait en résulter un assainissement du parlementarisme, une remontée du courant de bassesse qui sévit aujourd'hui.

Et ce serait peut-être le meilleur chemin pour arriver à la société plus fraternelle et plus harmonique que nous rêvons tous, où le travail serait mieux organisé, le bien-être mieux réparti et d'où ne seraient pas exclus le sentiment du devoir, la fierté morale...

Emile GUILLAUMIN.

Echos

Petite nouvelle locale cueillie dans un journal de Moulins le 23 août dernier :

Dimanche, à l'occasion de la Saint-Roch, les deux principaux propriétaires de C... MM de X... et de Y... ont offert un déjeuner à leurs métayers à l'hôtel H... Le menu était des plus soignés (*Énumération du menu, etc.*).

Pendant toute la durée du repas, qui s'est prolongé tard dans la soirée, la plus franche cordialité n'a cessé de régner entre **maîtres et serviteurs**. Cette petite fête honore grandement les uns et les autres.

Très bien, très bien... Mais alors les métayers ne sont donc plus des associés ?

Que faire ?

Que faire, ô paysans lélus ?
 Avec ceux que toujours vous avez combattus
 Vous unir, en vaillants ouvriers de la terre ;
 Entonner avec eux le chant des prolétaires ;
 Luttes, en vous groupant sous le même drapeau,
 Pour le juste salaire et le juste repos ;
 Vous instruire, y voir clair, comprendre où nous en sommes ;
 Agir en hommes, pour que l'on vous traite en hommes !
 Toutes ces choses là sont éparses dans l'air,
 Déjà mes bûcherons de la Nièvre et du Cher
 Ont élevé si haut leurs plaintes indignées
 Que l'on reste pensif au bruit de leurs cognées ;
 J'observe mes ardents vigneron du midi ;
 Le paysan se lève et m'apparaît grandi...
 Ta place est dans les rangs de cette immense armée.
 Qui — malgré l'épaisseur de la noire fumée,
 Ceux qui tombent, ceux qui trahissent, va toujours
 Irrésistible, comme un fleuve suit son cours !

Maurice BOUCHOR.

Paysans Bretons, Paysans Bourbonnais

Dans un remarquable article, paru dans la *Grande Revue*, un romancier, Charles Géniaux, nous décrit les mœurs des paysans bretons, ses compatriotes, et nous cite des faits très émouvants, des exemples très frappants :

Là, ce sont des journaliers qui ne sont jamais montés en wagon ; des fermiers qui ne connaissent pas leur chef-lieu, des vieillards qui n'ont jamais vu de locomotive. Ils ignorent que nous sommes en République et croient la Bretagne complètement entourée par la mer.

Un officier, interrogeant des recrues de la Basse-Bretagne à leur arrivée au régiment, fut stupéfié de l'ignorance de ces jeunes gens.

La France ne représentait rien d'exact à leurs yeux et, hors de leur canton, le monde s'obscurcissait.

Ce sont des journaliers gagnant 1 fr. 25 par jour, des couturières 0 fr. 40 et obligés, avec cette somme, de faire vivre toute une famille.

Les habitations sont de longues bâtisses qu'éclairent deux ou trois fenêtres grillagées d'un pied de haut. La terre battue remplace le carrelage. Une auge creusée dans un tronc d'arbre sert à la fois à recevoir la pâture des bestiaux et à les séparer d'avec les gens.

Le tas de fumier s'étale à côté de la porte, ce qui oblige les paysans à traverser une mare de purin pour entrer ou sortir de chez eux. Un pont de fagots remédie tant bien que mal à cet inconvénient.

Beaucoup de mes compatriotes seraient fort étonnés en lisant ces détails et iraient peut-être jusqu'à crier à l'in vraisemblance. Et pourtant...

Certes, nous n'en sommes plus, en Bourbonnais, à loger avec les animaux et je reconnais que nous avons plus de bien-être que les paysans bretons.

Mais n'y a-t-il pas quand même, entre la situation de ces derniers et la nôtre, beaucoup de points communs ?

N'avons-nous pas souvent le tas de fumier et la mare à purin très près de la porte ?

Les habitations de métayers, à une pièce non carrelée, et éclairée par une ou deux fenêtres grillagées, sont assez rares, mais nous en avons encore. Et combien il y en a qui ne sont guère plus confortables ?

S'il est en certains endroits de belles étables, avec un plafond briqueté et un sol cimenté, nous en avons encore où les sabots s'enfoncent et s'emplissent de purin entre les pavés inégaux et disjoints ; ou le plancher du fenil est fait de vieilles planches pourries, posées en bascule sur les solives, à des intervalles inégaux, ou bien encore ces planches sont remplacées par des branches. C'est l'éternel

risque, quand la couche de foin n'est pas suffisamment épaisse, de tomber dans le vide ; et, l'hiver, c'est une continuelle dégringolade de graines et de poussières sur les animaux, ce qui n'empêche pas le maître de les vouloir propres.

On ne rencontre plus ici de journaliers travaillant pour 1 fr. 25 par jour ni de couturières besognant pour 0,40. Mais je me suis laissé dire que dans certaines régions on paie les ouvriers 2 fr. 25 seulement et qu'on embauche leurs femmes pour la moisson à raison de 1 franc.

On ne trouverait peut être guère de vieillards arriérés au point de ne pas savoir que nous sommes en République ni de journaliers n'ayant jamais monté en chemin de fer.

Mais nombreux cependant sont les jeunes gens de vingt ans qui font montre d'une ignorance déconcertante .. J'ai vu au régiment des garçons qui n'étaient pas illettrés, ni bretons, et qui ne savaient pas que Paris fût la capitale de la France.

Et les femmes abondent encore, qui ne sont jamais sorties de leur canton, qui n'ont jamais vu, à proprement parler, de ville.

Au fond, les paysans bretons ont peut-être plus que nous le sentiment de l'indépendance puisque jamais ils n'ont voulu accepter la domination absolue des seigneurs.

Hélas, ici, nous crions bien après le propriétaire mais seulement par derrière ; quelques-uns crient surtout lorsqu'ils sont au cabaret, ivres à moitié ; mais cela ne les empêche pas de ramper par devant et de moucharder pour être les mieux vus.

Croirait-on qu'après les quatre années d'efforts et de propagande de la Fédération, il est encore des métayers qui ignorent complètement ce que c'est qu'un syndicat ?

En constatant cela, comment ne pas être pris de tristesse et de découragement ?

Combien de temps encore, hélas ! les efforts des hommes intelligents se briseront-ils contre l'apathie des indifférents, des ignorants et des veules ?

F. D.

EXIGENCES DE PROPRIÉTAIRES ET FERMIERS GÉNÉRAUX

La Saint-Martin est une époque aussi triste que désagréable, attendue quelquefois cependant avec plaisir par quelques métayers qui espèrent trouver dans une nouvelle demeure une vie meilleure que dans celle qu'ils quittent. C'est une illusion qu'ils se font, d'ailleurs, car, dans l'une et l'autre ils ne trouvent guère que les peines et la misère.

Je me suis renseigné sur certaines clauses que contiennent des baux passés récemment par quelques métayers de ma connaissance.

Grande fut ma surprise d'y trouver des injustices aussi grandes et des exigences aussi impérieuses que par le passé. J'ai su que dans une commune des environs de Moulins, un riche propriétaire avait poussé l'audace jusqu'à mettre à moitié les chiens du métayer, moyennant la somme énorme de deux francs le chien, et en exigeant que si le pauvre toutou est surpris à courser un lapin ou un lièvre, ou bien à arrêter une perdrix ou quelque autre gibier, il sera de la part du bailleur l'objet d'une poursuite... pas en justice de paix, croyez bien, mais il aura à faire au fusil du Monsieur. Et celui-ci n'aura que la somme de 1 franc à donner au métayer pour remplacer la pauvre bête. Où donc le brave homme trouvera-t-il un autre chien avec cette somme fabuleuse ? Je suis bien certain que ce monsieur n'a pas mis sur ce bail, que le métayer aurait le droit de tuer ses chiens à lui lorsqu'ils pénétreront dans les récoltes mûrissantes. Donc à toi, pauvre Jean-la-Misère, de faire attention que ton fidèle compagnon ne s'amuse pas à ce jeu-là, et à toi aussi, pauvre toutou, de ne pas t'y laisser prendre ou sinon tu seras traité comme ce jeune paysan d'autrefois qui fut pendu à seize ans, pour braconnage.

J'ai appris aussi ce fait sur le compte d'un fermier général de notre contrée qui n'a pas moins d'une douzaine de domaines à diriger dont il exploite assurément plus les métayers qu'eux-mêmes n'exploitent le sol. Ce digne parasite doit donner au propriétaire un certain nombre de poulets, d'oies et de dindons. Sauvez-vous de quelle manière il procède : les métayers fournissent d'abord les redevances du propriétaire, puis ils partagent avec le fermier les volailles qui restent. Que pensez-vous, camarades, de ce partage à l'amiable ? Pour moi je trouve encore bien étonnant que notre homme ne fasse pas donner toutes les redevances sur la part du métayer.

Et que direz-vous encore de celui-là, fermier depuis une trentaine d'années d'une grande propriété ? Il devait fournir au propriétaire des redevances en beurre et, naturellement, il les faisait donner par les métayers. Trouvant la charge trop lourde il alla se plaindre au propriétaire et obtint qu'elle lui fut supprimée.

Mais il se garda bien d'en informer les métayers et c'est à lui même qu'ils remirent dorénavant la quantité habituelle de beurre.

Voilà donc, camarades, comment agissent ces bons fermiers généraux si nuisibles aux cultivateurs que le renard peut l'être aux poulaillers !

J.-M. CHASSET.

« Quelque diversité qui existe dans le sol occupé par les populations rurales de la France, dans les mœurs, dans leurs aptitudes, le fait dominant et caractéristique de leur situation, c'est la détresse, c'est au moins l'insuffisance générale des moyens de satisfaire aux nécessités de la vie. »

BLANQUI.

Nous avons déjà eu l'occasion de présenter aux lecteurs du *Travailleur Rural* en donnant de lui un premier article (n° 17-mars 1910) le camarade Félix Ledoux, petit cultivateur de Seine-et-Marne, qui a des qualités remarquables de penseur et d'écrivain.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui l'étude suivante parue il y a quelques mois dans le *Semeur de Seine-et-Marne* et qui montre que la mentalité paysanne n'est pas très différente, — ici et là-bas.

(Note de la Rédaction).

LA PASSIVITÉ SOCIALE DU PAYSAN

Le paysan a un tempérament fataliste, « les petits ne mangeront jamais les gros » dit-il. Il est aussi fortement individualiste ; il agit comme si les individus n'avaient pas entre eux d'intérêts communs et comme si les groupements d'intérêts ne pouvaient pas entrer en action pour influencer sur la manière d'être de la société vis-à-vis d'eux.

De tout le mal dont il a à se plaindre, le paysan geint et se lamente et s'il lutte pour améliorer son sort, c'est seulement par ses propres moyens, par un travail plus ardent, par une économie plus âpre, par des perfectionnements de production s'il le peut, mais il ne cherche pas à se rendre compte quelle est, dans les déboires qu'il ressent, la responsabilité de la société dans laquelle il vit, et de quelle utilité pourrait être son action sociale.

Cependant, la manière toute passive qu'emploie le paysan pour échapper à sa situation, n'est pas sans exercer une influence que ressent toute la société. Quand le paysan, las de son métier, case ses fils ou ses filles dans des emplois urbains, ou quand, en abandonnant lui-même la terre, il contribue à augmenter l'encombrement des villes, il oblige des gens qui n'ont aucune raison de s'intéresser à lui, à rechercher les causes de sa manière d'agir.

Nous venons, par exemple, de voir le Parlement voter la loi sur le bien de famille insaisissable, que n'ont jamais réclamé les paysans, dans le but d'arrêter l'exode rural ; d'autres mesures suivront probablement, pour obéir aux mêmes préoccupations, sans que le paysan agisse volontairement pour les obtenir.

Des faits d'un autre ordre attireront également l'attention du législateur sur les paysans ; des statisticiens ont reconnu, paraît-il, que la proportion des naissances diminuait dans certains milieux ruraux ; voilà encore un casse-tête de plus pour ces bons sociologues qui proposeront peut-être, pour arrêter ce nouveau genre de dépopulation rurale, des mesures favorables aux paysans.

Les opinions du paysan, même supposées, sont aussi prises en considération, sans qu'il se soit donné la peine de les exposer ; bien des gens ont été étonnés de voir, par exemple, les communes rura-

les, profiter presque exclusivement du budget des cultes ; la répartition n'a-t-elle pas été ainsi faite pour faire accepter la loi de séparation par les paysans ?

On pourrait encore trouver des exemples de concessions faites au profit des paysans — réduction des petites cotes foncières, suppression facultative des prestations, etc., etc., — sans que ceux-ci aient jamais réclamé ces sortes d'améliorations ; il est vrai que les mesures qui sont prises dans ces conditions ne sont pas toujours efficaces et cela provient de ce que les sociologues qui les proposent voient souvent faussement la cause des maux qu'ils veulent combattre et que les remèdes qu'ils indiquent se ressentent de leurs erreurs ; mais il n'en reste pas moins que c'est l'action toute passive du paysan qui les a obligés à penser à lui.

Je suis loin cependant de me réjouir de cette attitude des ruraux ; elle ne donne que le minimum de résultats et elle a de graves défauts.

Depuis plusieurs années, par exemple, par suite de la monopolisation d'un des produits qui contribuent à la fabrication des superphosphates, un trust puissant prélève sur la culture une dîme énorme, et ce n'est que tout récemment que le gouvernement a songé à se servir des lois sur l'accaparement pour nous protéger ; et encore faut-il faire des réserves sur l'efficacité de ces mesures judiciaires ; c'est un jeu d'enfant pour nos gros spéculateurs de tourner la loi, et ce qu'il nous faut, du reste, ce ne sont pas des condamnations judiciaires, mais bien plutôt des moyens préventifs contre les spéculations.

La loi sur les accidents du travail, la prud'homme ont été accordées aux ouvriers urbains, mais le bénéfice en a été refusé aux travailleurs ruraux, sans que l'on puisse trouver une seule bonne raison pour justifier cette façon d'agir.

La plupart des petits cultivateurs ou petits fermiers, qui bien souvent essaient de caser leurs fils dans des emplois de l'Etat ou de grosses compagnies, parce qu'ils y trouvent un travail régulier et surtout une retraite pour leurs vieux jours, vont se voir écarter du bénéfice de la loi des retraites.

La terre, si lourdement frappée d'impôts, est de jour en jour surchargée, et s'il est question de l'impôt sur le revenu nous sommes loin encore de voir aboutir cette réforme qui devrait soulager le monde rural.

Tout cela indique suffisamment que les ruraux, en tant que force sociale, ne comptent pas.

Si l'on s'occupe d'eux, en tâtonnant, du reste, c'est parce qu'ils viennent encombrer les villes et que leur mouvement d'émigration pourrait être la cause de crises sérieuses ; et encore, ne prend-on à ce sujet que des mesures fort anodines.

Comment pourrait-il en être autrement ?

Le travailleur rural, si docile, si muet, si peu encombrant, qui

est toujours aveuglé par son individualisme lètu, et son fatalisme vieillot, ne peut réellement prétendre à aucune action sociale, alors que les travailleurs des villes s'organisent à côté de lui et que par leurs revendications, longuement mûries et énergiquement mises en relief, ils accaparent l'attention des gouvernants, fort peu disposés à agir en leur faveur, mais obligés cependant de composer avec ces forces puissantes qui les pressent sans répit.

Dans cette lutte ardente et immense, qu'entreprend la classe des travailleurs contre le capitalisme, organisé et puissant lui aussi, n'est-il pas naturel que le paysan qui n'agit pas, qui n'a pas d'organisation propre, qui s'endort et ne dit jamais rien, ne récolte que de l'indifférence et, peut-être même, que du mépris ? N'est-il pas normal que les partis bourgeois courent au plus pressé et essaient de satisfaire ceux qui les pressent le plus, en tenant à l'écart des concessions qu'ils font la classe des ruraux qui ne les gêne pas ?

Le paysan, en somme, peut faire son *mea culpa* de la situation qui lui est faite ; qui ne demande rien n'a rien, et les ruraux en font la triste expérience.

Mais comment s'expliquer que le paysan, si actif quand il s'agit de son intérêt individuel, si âpre au travail et au gain, semble se désintéresser de ses intérêts sociaux ?

Il est plus facile de poser la question que de la résoudre ; le paysan, tout absorbé par son travail individuel de tous les instants et de tous les jours n'ayant pas pour la lutte sociale de confiance en lui-même ; représenté pour défendre ses intérêts sociaux, par des éléments qui ne connaissent rien de sa vie ou qui la connaissent mal, le paysan estime que de ce côté, il est impuissant.

Profondément égoïste, il comprend par avance l'égoïsme de ceux qui le représentent et quand il dit : « Ces gens-là font leurs affaires d'abord, les nôtres ensuite, s'ils en ont le temps », il se résigne et se courbe sous la fatalité sans essayer de réagir. Si exacte que soit la constatation qu'il fait, si fondée que soit la méfiance que lui inspirent les éléments bourgeois qui sollicitent de défendre ses intérêts sociaux, un pareil fatalisme ne peut durer indéfiniment. Le paysan se dit que ses affaires sont mal faites, et il a raison, mais qu'il n'y peut rien, et il a tort ; le moment viendra peut-être où il se dira : « il faut que je les fasse moi-même ». Ce sera alors une ère nouvelle qui s'ouvrira pour lui.

La coopération, sous diverses formes, pourrait rendre des services au paysan ; il est de toute évidence, par exemple, que le groupement de commandes pour l'achat et le groupement d'offres pour la vente, permettraient d'obtenir de meilleures conditions, de supprimer une partie des intermédiaires et de s'appropriier leurs bénéfices.

D'où provient donc l'indifférence apparente des ruraux pour la coopération ? Le paysan est trop intéressé, trop âpre au gain, pour

laisser échapper un moyen d'améliorer son sort sans avoir de raisons sérieuses pour s'abstenir.

Et, en effet, des obstacles qui méritent être examinés, retardent pour les ruraux les progrès de la coopération.

Ce serait me répéter que d'expliquer combien le paysan est absorbé par son travail et comment il lui est nécessaire d'employer tous les instants dont il peut disposer pour mener à bien son ingrate besogne.

Or, la coopération, même essayée en petit, — ne serait-ce que pour une simple commande collective d'engrais, — nécessite de la part d'au moins un des paysans intéressés, des dérangements, de la correspondance, en un mot, du travail, si minime soit-il, qui viendrait s'ajouter à son travail habituel.

Le fonctionnement d'un syndicat ou d'une coopérative de vente ou d'achat nécessite une délégation de pouvoirs à l'un au moins des intéressés et, s'il y a plusieurs délégués, il arrive que, dans la pratique, c'est un seul individu qui endosse toute la responsabilité et se charge de tout le travail; il devient ainsi la cheville ouvrière de l'œuvre, et il lui faut alors, pour mener à bien l'entreprise commune, des qualités d'honnêteté et de compétence qui peuvent encore se trouver chez nombre d'individus, mais aussi du temps disponible ce qui laisse entendre que celui-là ne doit pas être comme ses camarades, soumis aussi strictement à l'obligation du travail ininterrompu et qu'il est nécessaire qu'il ait des moyens d'existence qui lui permettent de vivre sans être obligé continuellement à un travail productif pour lui-même. Or, les paysans qui remplissent à la fois toutes ces conditions sont rares, et il arrive que ceux qui pourraient dépenser un peu d'eux-mêmes pour le bien-être de leurs camarades sont bien trop égoïstes pour le faire.

On peut objecter que le paysan est trop individualiste et voit la coopération d'un mauvais œil; ce n'est pas exact. Le paysan ira vers la coopération si elle est bien organisée et si elle lui présente des avantages tangibles sur ses procédés individualistes; nous avons eu dans la région des essais qui n'ont pas tous réussi, de coopératives de vente, mais les insuccès qu'il y a eus ne proviennent nullement de l'indifférence des paysans.

En résumé, par suite de l'obligation stricte où il est d'employer tout son temps à ses besoins personnels, le paysan ne peut profiter des avantages de la coopération, et celle-ci, par suite de cette considération, n'apparaît pas devoir prendre un développement suffisant pour constituer un remède effectif à la situation difficile des petits exploitants.

Félix LEDOUX, *Cultivateur.*



Voici, à titre documentaire, les passages essentiels de l'article anonyme paru dans le *Matin* du 23 avril, article auquel Guillaumin fait allusion plus haut. Nous notons en italiques les phrases les plus tendancieuses. Elles marquent bien le ton ordinaire de certains journaux de Paris, le *Matin* en tête, qui veulent avant tout frapper leurs lecteurs, même en exagérant, assez ridiculement parfois, la vérité.

Peut-être se rappelle-t-on le tableau que traçait récemment du paysan français M. Compère-Morel, du haut de la tribune ?

Dans tous les coins de la France, des métayers, vêtus d'une blouse déteinte, d'un pantalon de velours blanchi par l'usage, chaussés de sabots ou de pesantes galoches, suivent mélancoliquement leur attelage... Comme habitation, généralement un *taudis sans air ni lumière*, couvert de chaume ou de tuiles... Et, quelquefois, les bestiaux logeant sous le même toit, l'odeur acre et forte du fumier se mêle à la vapeur d'une soupe quelconque.

Ce fut un tollé chez les députés ruraux qui protestèrent en affirmant que ce tableau était volontairement exagéré.

Ce tableau est exact en ce qui concerne le paysan du Bourbonnais.

Des châteaux altiers se dressent de loin en loin, constructions neuves, imitation Chambord, ou vieux castels avec mâchicoulis et pont-levis.

Aux alentours, se distinguent des maisons cossues avec *jardins fleuris et parcs immenses*.

C'est là qu'habite la bourgeoisie du Bourbonnais : les fermiers généraux. C'est ainsi qu'on les appelle ici.

Retenez ce nom. Quand vous connaîtrez les hommes, vous comprendrez le mouvement qui se prépare.

Plus loin, cachés par les bois ou les replis du terrain, se laissent deviner de petits villages discrets, faits de *maisons boîteuses ou de cabanes en terre battue*.

C'est là qu'habite l'ouvrier agricole du Bourbonnais : petits propriétaires, métayers et domestiques de ferme.

Le châtelain, lui, ne reste pas dans le pays. Il y vient à l'époque de la chasse et retourne à la grande ville ou à la mer.

Propriétaire d'immenses domaines, il n'en connaît la superficie et la richesse que par son fermier général.

Car les fermiers généraux existent encore en Bourbonnais comme ils existent dans un grand nombre de départements du Centre, du Sud-Ouest et du Midi.

Dans une réunion en pleins champs, à laquelle je viens d'assister, voici comment l'un des propagandistes du socialisme agraire le définit :

Le fermier général prend les domaines à forfait et passe des baux en son nom avec les métayers. Il prélève sur eux un bénéfice quelquefois considérable sous forme d'impôt colonique : redevances diverses, poulets, œufs, lapins, beurre. Les métayers lui doivent également des journées de travail et de charroi. Le fermier général achète tout ce qu'il faut pour ses métayers, à son compte : *machines agricoles, semences, engrais*. Il les leur revend, avec bénéfices, sans qu'ils aient à connaître la facture.

Les métayers ne vendent jamais leurs récoltes. Ils sont obligés de passer par l'intermédiaire du fermier général et ne peuvent se refuser à vendre, même si l'offre n'est pas avantageuse. Il en est de même pour les ani-

maux. C'est le fermier qui va à la foire et les livre au prix qu'il veut sans avoir à rendre de comptes.

Le fermier général fait plus. Une terre, cultivée par des mains habiles, prend-elle plus de valeur, le fermier général dit à ses métayers : « Si vous voulez rester, je vais augmenter votre impôt colonique. » Les métayers ont donc beau travailler sur le sillon, le fruit du labour ne va pas à eux. Et ils ne peuvent se défendre, car le bail est toujours à court terme, et ils sont menacés d'être jetés hors de leur maison.

Pour résister à la pression du fermier général, des syndicats agricoles se sont formés. Aussitôt, les adhérents à ces syndicats ont été dépossédés de leurs champs. Poursuivis de propriété en propriété, ils ont été obligés de quitter le département.

A entendre ce simple exposé, je m'expliquais la haine profonde que je voyais aux yeux des assistants, métayers et domestiques de ferme pour la plupart.

La situation matérielle est aussi navrante.

(Suit un prétendu budget de métayer établi en dépit du bon sens.)

Un propriétaire, toujours sous le couvert de l'anonymat, s'est efforcé de réfuter les assertions du *Matin*. Son article a paru dans le *Bulletin de Juillet de la Société d'Agriculture de l'Allier*. L'article est intéressant parce qu'il relève assez habilement les exagérations du journal parisien, et plus encore à cause de son plaidoyer en faveur des grands manitous du monde agricole sans parler de l'inévitable coup de patte aux Syndicats de cultivateurs. Nous en publierons dans le prochain numéro les passages essentiels dont plusieurs peuvent fournir matière à discussion.

PENSÉES

La coopérative, c'est l'individualisme sachant se défendre, adouci par l'amitié mutuelle, fortifié par un intérêt économique et rendu efficace par l'esprit d'association.

On s'échine toute sa vie, on crève à la peine, on porte sa croix. Ça fait plaisir au bon Dieu ! Voilà pourtant tout ce qu'ils ont trouvé à dire pour nous consoler... Et vous ne vous plaignez pas, et vous ne vous révoltez pas... C'est d'ailleurs ce qu'ils veulent. Pendant ce temps, vous ne troublez pas la digestion des

H. LAPAIRE.



Le Gérant : Emile GUILLAUMIN.

Moulins. — Imp. du Progrès Social.

*Ve pour le gérant
de la S. - Guillaume & P. Seguelin
Grand Guillaume
Le 21 Mars 1911
Attesté*

Em. Guillaumin